

Image not found or type unknown



Prêt de particulier à particulier

Par **autoprotolys**, le **16/12/2008** à **21:11**

Bonjour, rnje sais que j'ai pris le bâton pour me faire battre, mais j'ai prêté 1700 euros à une "amie", 1000 euros par chèque et 700 en virement sur son compte et ce pour lui éviter l'interdit bancaire; tout cela a été fait précipitemment, sans aucun document prouvant le dit prêt. rnLa personne à qui j'ai prêté cette somme m'en a remboursé 450, là encore sans document le certifiant, et refuse de me rembourser le reste. rnquels recours ai-je, si tant est qu'il y en ait ?rnMerci d'avance pour vos réponses